

Demande déposée le 20/06/2025		N° DP 068 302 25 00012	
Par :	Monsieur FUCHS MAXIME		
Demeurant à :	6 RUE DE THANN 68700 ASPACH LE BAS	Surface de plancher:	m ²
Sur un terrain sis à :	3 RUE DU KAHLBERG 68520 Schweighouse-Thann 302 51 133, 302 51 134	Surface de plancher antérieure :	m ²
Nature des Travaux :	CREATION DE 6 OUVERTURES	Surface de plancher nouvelle :	m ²

Le Maire de la Ville de Schweighouse-Thann

VU la déclaration préalable présentée le 20/06/2025 par Monsieur FUCHS MAXIME,
VU l'objet de la déclaration :

- pour LA CREATION DE 6 OUVERTURES ;
- sur un terrain situé 3 RUE DU KAHLBERG ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,
VU l'affichage en mairie en date du 23/06/2025 de l'avis de dépôt,
VU le PLU approuvé le 04.07.2017, modifié le 12.12.2019,

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

Schweighouse-Thann, le

18 JUL. 2025

Le Maire,

LEHMANN Bruno



NOTA BENE : Le terrain est concerné par l'aléa retrait gonflement des argiles (aléa faible et moyen).
La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes d'urbanisme. Si tel était le cas, un avis d'imposition vous sera transmis ultérieurement par les services de l'Etat.

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.